

Bo-Agri / revue de presse / JORF

RÉFORMES - JURIDIQUE



Référents EPA2 et des porteurs de projet EMERGENCE - Formation en 2022 des acteurs de la démarche d'évaluation des établissements d'enseignement agricole publics et privés. - la Fashion Day s'invite au lycée de Nerac

Formation en 2022 des acteurs de la démarche d'évaluation des établissements d'enseignement agricole publics et privés.

RESUME : DGER/DAT/2022-441 du 14-06-2022 Note d'information sur l'organisation en 2022 d'un séminaire de formation pour les acteurs de la démarche d'évaluation des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole publics et privés.

L'évaluation des établissements d'enseignement et de formation professionnelle est une nouveauté dans le paysage éducatif français et une opportunité de développement des établissements au service de la réussite des apprenants. Elle se met en place en lien avec le Conseil de l'Évaluation et de l'École (CEE), comme l'article L.241-12 du Code de l'éducation en donne la possibilité. La finalité de cette démarche d'évaluation est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement, de la qualité des apprentissages des apprenants, de leur parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement. Cette démarche globale constitue une

base de réflexion commune à l'ensemble de la communauté éducative pour actualiser ou renouveler le projet d'établissement

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-441>

Règles de désignation des référents EPA2 et des porteurs de projet EMERGENCE en établissement pour l'année scolaire 2022/2023.

RESUME : DGER/SDRICI/2022-431 du 09-06-2022 Cette note de service a pour objectif de présenter et de lancer la phase de candidature par les DRAAF à l'attention des établissements de l'enseignement agricole technique pour deux dispositifs nationaux qui permettent l'attribution de dotation globale horaire (DGH) nationale sur le programme 143 par la DGER pour l'année scolaire 2022/2023 aux établissements : 1-Le dispositif Référents EPA2 en établissement (Année scolaire 2022/2023) ; 2-Le dispositif [Emergence](#) de Projet, nouvellement créé pour cette campagne (Année scolaire 2022/2023).

- **Lien pour plus d'info sur le dispositif "emergence"** : *Il s'agit d'un nouveau **dispositif** de la DGER dont l'objectif est d'accompagner un établissement qui prépare un projet répondant à un ou plusieurs appels à projets en libérant du temps d'un enseignant titulaire en charge de l'écriture du projet pendant une année scolaire.*

Cette note de service a pour objectif de présenter et de lancer la phase de candidature des établissements de l'enseignement agricole technique à deux des dispositifs nationaux qui apportent un appui à la mise en œuvre d'EPA 2 à travers l'attribution de dotation globale horaire (DGH) par le niveau national: Le dispositif Référents EPA2 en établissement (Année scolaire 2022/2023); Le dispositif [Emergence](#) de Projet, nouvellement créé pour cette campagne(Année scolaire 2022/2023). La note présente ces dispositifs et leur complémentarité. Elle précise les missions d'animation des DRAAF du déploiement et les modalités de sélection des établissements bénéficiaires de ces dispositifs.Elle précise en annexe 1, l'attribution par la DGER de dotation globale horaire (DGH) pour l'année scolaire 2022/2023 par région. A titre exceptionnel, compte-tenu du fort besoin d'animation correspondant au lancement des travaux des plans locaux EPA2 (PLEPA) dans chaque établissement et de la création du dispositif EMERGENCE, le volume de DGH octroyé est augmenté substantiellement par rapport à l'année scolaire précédente. Cette décision n'engage pas la DGER pour les années scolaires suivantes.Cette note expose les objectifs distincts de chaque dispositif et présente la progression possible entre le dispositif [Emergence](#) pour l'année scolaire 2022/2023 et les dispositifs

- Chef de Projet ou Tiers Temps à partir de l'année scolaire suivante.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-431>

Rectificatif du 14-06-2022 : Modalités de consultation des équipes pédagogiques des établissements concernés par la

mise en place du référentiel de diplôme rénovés de BTSA de la spécialité Aménagements Paysagers.

MOTIF DE LA RECTIFICATION :

- modification de la **date limite de réponse** : 30/09/2022
- modification de la **date de fin de validité** : 30/09/2022
- modification de la **date de fin : changement** au 30/09/2022 - ajout d'informations

LIEN VERS L'INSTRUCTION RECTIFIEE : [DGER/SDES/2022-419](#)

TULLE NAVES : Des élèves sculpteurs d'un jour

Dans le cadre d'un projet artistique, des élèves de terminale au lycée Edgard Pisani ont réalisé des sculptures extérieures. Des œuvres insérées dans le paysage de l'établissement. Trente et un élèves de terminale baccalauréat professionnel CGEA-CGEH, au lycée Edgard Pisani de Tulle Naves, ont réalisé, dans le cadre des cours d'Éducation socioculturelle, un projet sculpture, avec l'appui de l'artiste Joël Thépault et de leur enseignant Thierry Zizert, en partenariat avec la structure culturelle la Cour des Arts de Tulle. L'exploitation agricole vue comme un lieu de production artistique

Chaque section a réalisé une sculpture extérieure, un élément de mobilier à partir d'un pneu de tracteur recyclé et de bois locaux prélevés sur les parcelles de l'exploitation agricole. Les élèves ont également pensé l'installation des œuvres et l'exposition dans les espaces verts de l'établissement. Les journées bloquées de réalisation se sont déroulées sur l'exploitation agricole, ce qui a permis aux jeunes de fréquenter l'exploitation non plus uniquement dans une visée de production agricole mais bien comme un lieu de production artistique et culturelle. Les œuvres réalisées sont désormais valorisées dans le paysage de l'établissement et suscitent la curiosité et l'intérêt des apprenants, des personnels et des visiteurs. Le travail avec les déchets de l'exploitation (pneus) et cette technique de la sculpture par assemblage de matériaux sont particulièrement adaptés au public dans la mesure où des erreurs techniques ne compromettent pas la réalisation finale et ouvrent à une grande spontanéité. La rencontre, en amont du projet, avec l'artiste a constitué, pour les élèves, un moment fort et riche, concernant, notamment, l'entrée « autour des métiers » pour amorcer et accrocher les apprenants.

https://www.lamontagne.fr/naves-19460/actualites/des-eleves-sculpteurs-dun-jour_14143257/

Pamiers. Legta : 1 708 € pour les réfugiés ukrainiens

Le Legta s'investit dans les causes humanitaires et mobilise ses forces autour de la solidarité et à travers des actions concrètes. C'est ainsi qu'une tombola a été dernièrement organisée au profit des réfugiés ukrainiens et c'est une somme de 1 708 euros pour les femmes et enfants ukrainiens présents en Ariège qui a été collectée. Le chèque a été remis la semaine passée à l'association Hérisson Bellor par le lycée agricole. "Cette action permettait notamment de mobiliser et valider

les ambitions du référentiel d'éducation morale et civique à destination des élèves", indique Anna Campana, professeure au lycée agricole qui a encouragé et accompagné les élèves lors de cette action. Et elle a de quoi être particulièrement fière de cette démarche. C'est une ambition forte de l'équipe pédagogique du lycée agricole de Pamiers que de créer des dispositifs pédagogiques variés via des activités inductives afin de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages. Et ainsi, comprendre comment l'engagement associatif permet de recomposer le lien social. Voilà pourquoi les élèves en formation bac technologique STAV ont décidé de collecter des fonds pour l'association Hérisson Bellor en faveur des Ukrainiens. Ils ont fait preuve de pugnacité dans la recherche de lots (moment détente station Ax-les-Thermes, éleveurs d'agneau, ainsi que de nombreux lots chez les commerçants, vol en planeur, etc.) et lors de la vente de tickets. Outre le fait d'être extrêmement fiers d'avoir collecté 1 708 euros, ce qui n'est pas rien et représente une belle somme au profit des réfugiés ukrainiens présents en Ariège, les lycéens ont tour à tour participé à de très belles rencontres, dans leur village ou dans des clubs associatifs. Cela a donné à beaucoup l'envie de s'engager dans une association par exemple, ou pour une noble cause car ils se sont vraiment sentis utiles et humainement très enrichis dans cet élan solidaire."

<https://www.ladepeche.fr/2022/06/13/legta-1-708-pour-les-refugies-ukrainiens-10361994.php>

Vic-en-Bigorre. Le club de chants fait vibrer Jean-Monnet

Si dans les couloirs de l'établissement d'enseignement agricole vicquois, le lycée Agri-Nature et Forêt Jean-Monnet, on entend des voix c'est que le club de chants pyrénéens est en activité, répétition ou animation. Depuis une décennie, le club, créé à la demande des élèves, a inscrit à son répertoire les airs de fêtes des montagnes et vallées de Bigorre. L'atelier, ouvert à tous, jeunes et adultes de l'établissement, participe à la transmission et à la pratique de la langue occitane. Ainsi, Il a contribué à travers plusieurs projets "Occit'avenir" à des animations, concerts et "cantères" au cours de visites d'exploitations agricoles, de rencontres de bergers ou fabricants de bérêts, cloches et fromages, ou encore émissions sur Radio Païs. Alban Lagahe, enseignant et choriste dans l'établissement, indique que s'il n'existe pas de moyens pour proposer l'enseignement de la langue occitane dans les lycées agricoles, une mobilisation se renouvelle tous les ans pour autofinancer les intervenants de langue et de chant. En l'occurrence, Régis Latapie, chanteur dans les groupes "Vox Bigerri" et "Eth's Micalets" intervient depuis les premières années pour l'initiation au chant polyphonique et a su créer une belle cohésion entre les participants de tous âges. Précisions : le répertoire reste aussi ouvert à d'autres langues et cultures, et l'atelier qui, au fil des ans, a formé de nombreux jeunes chanteurs, s'inscrit dans une réelle démarche de transmission culturelle.

<https://www.ladepeche.fr/2022/06/13/le-club-de-chants-fait-vibrer-jean-monnet-10361919.php>

Lot-et-Garonne : la Fashion Day s'invite au lycée Armand-Fallières de Nérac

La fin de l'année scolaire se précise et les examens approchent ; euphorie et stress les élèves sont entre deux eaux. Alors pour détendre un peu l'atmosphère, Mme Christelle Denis, professeure d'aménagement paysager, et Mme Lituane Ratajski, assistante d'éducation, ont

décidé d'organiser une petite animation. Elles créent un défilé de robes végétales ! Une vingtaine d'élèves de la seconde à la terminale se sont lancés dans l'aventure et sont devenus créateurs, couturiers, mannequins pour l'occasion. Plusieurs thèmes ont été proposés (nature, elfique, romantique...) et en binôme les élèves ont dessiné, élaboré et confectionné leurs robes. Maquillage, habillage, musique... tout est soigneusement préparé pour le jour J. Un peu stressés mais fiers de leur création, ils ont défilé devant leurs camarades et un jury complet composé de personnes du lycée (élèves, enseignants, non enseignants...).

Même s'ils ont tous mérité de gagner par leur courage et leur créativité ; il a fallu établir un classement. Comme le souligne M. Stéphane Courtois, proviseur du lycée et président du jury pour l'occasion, ce fut très compliqué de les départager car toutes les créations étaient originales, colorées et fleuries. Pour clore, le défilé la remise des prix aux gagnants a été effectuée par M. André Chanfreau, directeur de l'Agrocampus 47, sous les hourras de tous les spectateurs ravis de l'animation offerte par leurs camarades.

Un grand bravo à toutes les personnes qui se sont impliquées dans le projet ; un grand merci à l'association Alesan, au lycée agricole pour les matériaux nécessaires à la confection des robes. Vivement la deuxième édition du "Défilé de robes végétales".

<https://www.ladepeche.fr/2022/06/13/fashion-day-au-lycee-armand-fallieres-10361867.php>

BESANCON : Le monde agricole mis en valeur sur des panneaux à Besançon

Thibaut Bessart et Louis Guez, étudiants en BTS Productions Animales au lycée Granvelle, ont décidé de promouvoir les métiers de l'agriculture par le biais d'une campagne de publicité. Cinq agricultrices et quatre agriculteurs vantent ainsi leurs produits, sur des panneaux exposés à Besançon.

<https://www.estrepublicain.fr/education/2022/06/13/le-monde-agricole-mis-en-valeur-sur-des-panneaux-a-besancon>